



SNUipp-FSU 67
4, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook: <http://www.facebook.com/snuipp67>
Page Twitter : <http://twitter.com/snuipp67>



Déclaration liminaire - CAPD du 1^{er} février 2018

Monsieur l'inspecteur d'académie-DASEN, mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

Il est d'usage, en début d'année, d'échanger des vœux. Le SNUipp-FSU 67 profite donc de cette première CAPD de 2018 pour souhaiter à tous les fonctionnaires et particulièrement aux enseignants du premier degré, une santé de fer. Ils en auront besoin, car en Macronie, plus que jamais, il est préférable d'être riche et en bonne santé que pauvre et malade. Quiconque sera contaminé par quelque germe que ce soit sera puni deux fois. Une fois dans sa chair et une fois parce que son salaire sera amputé d'une journée à chaque arrêt maladie.

Les enseignants du premier degré, qui vivent toute l'année dans le bouillon de culture des classes où les trop nombreux élèves toussent et éternuent à qui mieux mieux quand ils ne vomissent pas, se trouvent en permanence exposés au risque. Comment comptez-vous, monsieur l'inspecteur d'académie, les protéger afin qu'ils ne s'appauvrissent pas davantage ?

Le SNUipp-FSU quant à lui, a décidé de faire quelque chose. Il vient de lancer une campagne : un clic est mis en place sur son site pour réclamer une visite médicale quinquennale et demander à l'État employeur de tout mettre en œuvre pour faire exister une véritable médecine de prévention et de surveillance médicale, aujourd'hui largement insuffisante.

L'égalité entre les filles et les garçons est un autre combat que le SNUipp-FSU a décidé de mener dès l'école pour changer les mentalités et la société, pour que les filles et les garçons se sentent libres d'accéder aux mêmes formations, aux mêmes qualifications, aux mêmes salaires, pour que vole en éclats le fameux plafond de verre. En équivalent temps plein, les femmes touchent 18,6 % de moins que les hommes, selon l'Insee. La discrimination pure serait d'environ 10 % d'après le ministère du Travail, un chiffre inacceptable.

Alors bien sûr, à l'Éducation nationale, les hommes et les femmes sont sur la même grille indiciaire. Mais les femmes ne déroulent cependant pas les mêmes carrières, n'accèdent pas également aux fonctions les mieux rémunérées et surtout beaucoup moins rapidement. Les promotions dont nous traitons aujourd'hui en sont un bel exemple. Selon le bilan du Ministère de la campagne d'avancement de grade 2016 des PE, les femmes représentent 83 % des promovables mais seulement 74 % des promus. Si l'écart entre la part de promovables et de promus peut varier selon les fonctions, il se vérifie quelles que soient les fonctions exercées. Alors qu'elles représentent environ 82 % des enseignants du premier degré, elles ne sont, selon les chiffres d'Agape de décembre 2015, que 76 % à être directrices ou 63 % à être conseillère pédagogiques, les principaux bénéficiaires de la promotion de grade dans le corps des PE. De même, selon ces mêmes chiffres de la DGRH, elles ne représentent que 66 % de la Hors classe. Et je pourrais donner encore de nombreux chiffres...et d'ailleurs je remercie les services de la Direction académique de notre département de nous fournir chaque année les statistiques sexuées des promotions.

Pour cette campagne de promotions « nouvelles formule », mesures rescapées de PPCR et alors qu'à nouveau le point d'indice est gelé, le SNUipp-FSU ne peut qu'une nouvelle fois déplorer que le ministère précédent n'ait pas décidé d'un déroulement de carrière identique pour toutes et tous à la vitesse la plus rapide mais des avancements aux plus « méritants ».